



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

Lutte contre l'illettrisme dans l'Aisne
Séminaire de lancement



MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020
Maison des Arts et Loisirs de Laon

Pôle départemental de la communication interministérielle - 03 23 21 82 15 - pref-communication@aisne.gouv.fr
06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83

 Préfet de l'Aisne

A l'occasion de la 7^e édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, le préfet de l'Aisne, en partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) réaffirment l'urgence de faire reculer l'illettrisme. Ces journées sont l'occasion de parler d'illettrisme, de changer de regard sur ceux qui sont confrontés à cette situation et de rendre visibles les actions mises en œuvre.

L'Aisne se place dans les départements de France où l'illettrisme est le plus élevé. Lors de sa prise de fonctions, Ziad Khoury, préfet de l'Aisne a décidé de faire de la lutte contre l'illettrisme la grande cause départementale en 2020.

Rassemblant les acteurs publics de l'insertion sociale et professionnelle, les acteurs associatifs et les collectivités locales, ce séminaire a pour objectif de faire un bilan sur les actions menées et un retour d'expérience sur les bonnes pratiques.

L'ILLETTRISME EN FRANCE

En France, l'illettrisme recule. Des solutions existent et ont fait leurs preuves. Elles sont le produit de l'engagement d'acteurs variés, aux compétences et contributions diverses, qui décident de travailler ensemble. Mais l'illettrisme reste un problème majeur : 7 % de la population entre 18 et 65 ans sont concernés, soit 2,5 millions de personnes, dont la moitié exerce une activité professionnelle. Ces personnes s'expriment en français, ont été scolarisées, mais ne maîtrisent pas ou plus suffisamment les compétences de base. Il est donc indispensable de poursuivre la mobilisation.



Fortes de leur diversité, de leur engagement de longue date, de l'expérience accumulée, de leur proximité avec les personnes concernées, les organisations de la société civile fédérées par l'ANLCI tiennent à réaffirmer quelques principes essentiels :

- **L'illettrisme est un problème spécifique** : réacquérir les compétences de base insuffisamment acquises à l'école, désappries par manque de pratique, est un problème très différent de l'alphabétisation ou de l'apprentissage du français comme langue étrangère ;
- **L'illettrisme est un problème complexe** : par la diversité considérable des facteurs individuels et sociaux qui entrent en jeu. Il ne peut pas y avoir de solution unique, aucun acteur ne peut prétendre avoir à lui seul la solution. Seule une action collective est efficace.
- **L'illettrisme est un problème invisible mais présent partout** : il faut agir dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires, dans la diversité des régions de métropole et d'outremer, dès l'entrée à l'école puis à tous les âges de la vie, dans le cadre d'actions culturelles comme de la formation professionnelle, en s'appuyant sur des réseaux aussi divers que les bibliothèques, les clubs sportifs, les centres sociaux, les associations de parents.

Les actions efficaces contre l'illettrisme passent par la mobilisation et la coordination de nombreux acteurs de la société civile, dans des projets menés en cohérence avec les politiques publiques, à toutes les échelles des territoires, en se référant à la définition claire et commune de l'illettrisme proposée par l'ANLCI.

Les actions de formation pertinentes sont celles qui associent étroitement les personnes concernées, qui sont définies au plus près de leurs besoins, de leur parcours, de leurs difficultés spécifiques dans l'accès à la formation et qui sont pilotés par des professionnels avertis des spécificités de la lutte contre l'illettrisme.

Les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme mesurent l'importance du travail accompli : les personnes réconciliées avec le monde de l'écrit sont plus à l'aise dans leur vie quotidienne, au travail, elles sont plus en situation d'accéder à leurs droits sociaux, plus à même d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Elles deviennent actrices à part entière de notre société et prennent le contrôle de leur avenir.

Faire reculer l'illettrisme, c'est agir pour une véritable émancipation, c'est agir pour que la société toute entière progresse.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Pour agir efficacement il faut savoir tout d'abord de quoi on parle, de qui on parle et se mettre d'accord sur les mots.

Pour bien comprendre la réalité des personnes concernées par l'illettrisme et leur apporter les solutions appropriées, il est indispensable d'appréhender les différentes situations grâce à des définitions simples et claires pour cesser de confondre illettrisme, analphabétisme et situation d'apprentissage du français comme langue étrangère.

ILLETTRISME :

On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.

ANALPHABÉTISME :

On parle d'analphabétisme pour désigner des personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage.

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) :

Pour les nouveaux arrivants en France qui ne parlent pas la langue, on parle de FLE. Il s'agit pour eux d'apprendre la langue du pays où ils résident.

LES CAUSES DE L'ILLETTRISME

L'expérience des acteurs de terrain permet de relever une multiplicité de causes qui souvent se combinent entre elles :

- Un passé scolaire douloureux, des situations de rupture, de difficultés familiales, professionnelles, sociales, des situations de travail où le recours à l'écrit n'est pas nécessaire.
- Un effritement des compétences de base lorsqu'elles ne sont pas utilisées, pratiquées, ou encore des problèmes de santé.

LES CONSÉQUENCES DE L'ILLETTRISME

Les personnes en situation d'illettrisme peuvent être impactées dans leur vie quotidienne, au travers :

- du développement d'un sentiment de dévalorisation de soi ;
- de difficultés à communiquer, à s'exprimer, à échanger ;
- de difficultés à utiliser des biens et des services, à accéder aux soins, au logement ;
- de difficultés à accéder à l'information, à construire de nouvelles connaissances ;
- de difficultés à accéder à l'emploi, à faire face aux changements dans son entreprise ;
- de difficultés à participer à la vie sociale et culturelle.

Agir contre l'illettrisme, c'est permettre à chacun d'acquérir ou de réacquérir des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul, nécessaires aux actes simples de la vie quotidienne.

COMBATTRE L'ILLETTRISME À L'ÉCHELLE LOCALE

Afin de relever le défi que représente l'illettrisme à l'échelle du département, les acteurs publics proposent :

- **d'élaborer une feuille de route départementale collaborative et nommer un comité de suivi.** Les échanges relèvent un manque de coordination à l'échelon départemental. Il serait utile d'associer l'ensemble des acteurs autour de séances de co-design permettant d'en extraire les idées des différentes parties-prenantes.
- **de nommer un coordinateur départemental.** Privilégier des correspondants départementaux en complément du correspondant régional. Le coordinateur sera chargé de l'application de la feuille de route
- **de former tous les agents d'accueil au repérage des personnes en situation d'illettrisme.** Rendre cette formation obligatoire dans le cadre de la labellisation France services et l'inclure dans les missions des bibliothécaires. Informer tous les guichets d'accueil du n° vert illettrisme. Et repenser l'organisation spatiale des espaces d'accueil des administrations à travers un design bienveillant et inclusif.
- **de mobiliser plus fortement les acteurs culturels.** Agir pour la démocratisation culturelle à travers le réseau de lecture publique, grâce aux 112 bibliothèques et 5 récentes micro-folies dans l'Aisne.
- **d'encourager la création de structures hybrides** en implantant par exemple les Maisons France Services au cœur des bibliothèques publiques. Les bibliothèques se sont profondément transformées ces dernières années pour devenir de véritables tiers-lieu inclusif. Il s'agit de proposer des permanences d'écrivain public, d'assistante sociale, disposer d'un fonds documentaire FLE et facile à lire et dispenser des formations de réapprentissage des savoirs de base.
- **de simplifier les supports de communication, les formulaires administratifs et les sites institutionnels** pour les rendre faciles à lire et à comprendre et donc plus inclusifs.
- **De transformer les écoles désaffectées dans les villages en centre de formation.** Nombreuses sont les écoles vides dans les villages, disparues au profit de pôle scolaire. Ces lieux parfois en très bon état constituent des espaces privilégiés pour proposer des ateliers de réapprentissage au plus près des citoyens des zones rurales souvent peu ou pas mobiles. Une merveilleuse opportunité de faire revivre ces lieux de savoirs et recréer du lien social dans les villages.
- **d'améliorer l'accès aux savoirs de base pour les personnes en insertion, notamment les bénéficiaires du RSA.**
- **de favoriser l'installation d'établissements,** notamment une école de la 2e chance à Laon, école SIMPLON, digitale académie, école de journalisme. Encourager les citoyens à s'investir bénévolement pour le réapprentissage des savoirs de base (cette expérience bénévole pouvant être valorisée dans le compte d'engagement citoyen - CEE du CPF).

LES PRINCIPAUX LEVIERS D' ACTIONS

- Présence d'une coordination nationale et régionale
- Plan d'investissement compétences
- Réseau lecture publique dense
- Label "premières pages"
- Micro-folies
- Tiers-lieux numériques
- Pass numériques
- École de la 2^e chance à Vervins
- Cité éducative de Saint-Quentin
- Club "coup de pouce"
- 62 Ateliers Chantiers d'Insertion

LES OPPORTUNITÉS

- Volonté du gouvernement "d'éradiquer l'illettrisme"
- Volonté et capacité de l'État à rassembler les acteurs du département
- Service national universel
- Cartographies
- Défi carte blanche intéressant dans l'Avesnois
- Cité internationale de la langue Française de Villers-Cotterêts
- Réseau France service

LES AXES D'AMÉLIORATION

- Indicateurs alarmants
- Absence de coordination départementale
- Manque de lisibilité de l'offre de formation
- Difficultés de recrutement liées au manque d'attractivité du département
- Manque de formation des agents d'accueil des différentes organisations
- Difficultés de repérage accentuées par la dématérialisation d'un certain nombre de démarches
- Fragilité des financements pour les associations
- Absence de centre de consultations pour les enfants "dys"
- Absence de centre de ressources illettrisme et alphabétisation (CRIA) dans l'Aisne
- Problème de mobilité très importants qui nécessitent des solutions de proximité et des ateliers de formation délocalisés

L'AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Créée en octobre 2000 sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public, elle fédère et optimise les actions et les moyens de tous les acteurs pour accroître la visibilité et l'efficacité de leur engagement.

- Mesurer : elle est chargée de promouvoir, tant au niveau national, territorial, que local, toutes les actions concourant à mesurer, prévenir et agir contre l'illettrisme et à favoriser l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.
- Organiser : elle favorise la fédération et l'optimisation des moyens mobilisés par l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile dans la lutte contre l'illettrisme.
- Outiller : elle accompagne et aide les acteurs qui réalisent des actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme à se professionnaliser et à développer leurs compétences, pour améliorer la qualité et l'efficacité des services proposés aux personnes concernées.



Les actions pouvant être labellisées par l'ANLCI

L'attribution du label « Agir ensemble contre l'illettrisme » est accordé par l'ANLCI. Il peut concerner une opération qui peut prendre de multiples formes, qui propose de mettre en lumière la lutte contre l'illettrisme et qui mobilise différents acteurs locaux, à l'image du séminaire organisé aujourd'hui.

DISCOURS DE ZIAD KHOURY, PRÉFET DE L' AISNE

« *C'est presque tout que de savoir lire* » comme l'a écrit le philosophe ALAIN.

Quand on maîtrise la lecture, quand on maîtrise l'écriture, on a fait un pas indispensable sur le chemin de la réussite et la **liberté**.

Ainsi, les territoires avec des populations lettrées disposent d'un avantage pour profiter des opportunités du monde d'aujourd'hui. À cet égard, l'Aisne, qui compte le **plus fort taux d'illettrés de métropole**, souffre d'un désavantage profond.

Cette situation n'a rien d'inéluctable : on sait comment faire diminuer ce taux. Ce n'est pas facile, mais c'est une question **de méthode et de volonté**, qui s'adresse à toutes nos institutions.

Le paradoxe est que l'Aisne a été, pendant des siècles, l'un des territoires français les plus féconds en termes de **production littéraire**.

Dès le Haut Moyen Âge, son territoire s'est distingué par la renommée de son réseau éducatif. L'école de Laon est alors réputée dans toute l'Europe pour la qualité de ses enseignements. Ainsi, c'est dans cette école que le philosophe **Abélard** étudie avant de composer ses célèbres lettres d'amour à Héloïse.

De même, au XVII^e siècle, c'est sur les bancs du vieux collège de Château-Thierry que **Jean de la Fontaine** développe son talent formidable de fabuliste, appuyé sur une des plus belles plumes de notre langue. Nous fêterons d'ailleurs le quadricentenaire de sa naissance l'année prochaine.

Enfin, au XIX^e siècle, c'est au lycée de Saint-Quentin, qui porte aujourd'hui son nom, qu'**Henri Martin** apprend à aimer l'histoire de son pays, ce qui lui permettra de devenir l'un des plus grands historiens que la France ait connus.

Et je pourrais encore citer les noms de bien d'autres personnages illustres de cette terre axonaise, comme **Jean Racine et Alexandre Dumas**, mort il y a 150 ans.

Par ailleurs, l'Aisne est, bien sûr, le berceau de la langue française. C'est dans l'Aisne, à Villers-Cotterêts, que François Ier signe en 1539 l'ordonnance qui impose le français comme la langue du droit et de l'administration. C'est pourquoi le Président de la République a décidé d'y installer une **Cité internationale de la langue française**.

Pas de justification, pas d'alibi, donc, pour se dérober à un objectif simple : **rapprocher tous ensemble le niveau d'illettrisme de l'Aisne de la moyenne nationale sur la base d'un plan d'action partagé entre tous les acteurs**.

J'insiste : ce département à la si riche tradition littéraire compte aujourd'hui la plus forte proportion d'illettrés de France métropolitaine. Ainsi, d'après les résultats des tests réalisés lors des Journées Défense et Citoyenneté de 2019, **18 % des jeunes Axonais** présentent des difficultés importantes de lecture, soit six points de plus que la moyenne nationale.

Les **causes** de ce retard se devinent en partie :

- possibilité pour les générations précédentes de trouver plus facilement un emploi sans diplôme ;
- trop faible mobilité géographique et professionnelle ;
- manque d'ambition scolaire et universitaire ;
- difficultés sociales et isolement dans un département à habitat diffus.

Mais nous ne sommes pas réunis aujourd'hui pour dresser un constat. Si nous sommes ici, c'est pour mettre fin à cette situation.

Situation inacceptable, d'abord, car ce fort taux d'illettrisme alimente l'isolement et le déclassement d'une partie de la population axonaise.

Dans notre société contemporaine, savoir lire et écrire sont des compétences fondamentales pour accéder ou retourner à l'emploi. Pensons, par exemple, aux consignes de sécurité qui passent souvent par l'écrit.

Aussi, ce n'est pas un hasard si l'Aisne cumule un niveau élevé d'illettrisme avec un niveau élevé de chômage. D'après l'INSEE, le taux de chômage dans le département au premier semestre était ainsi de 11,1 %, soit le troisième taux le plus important de métropole. **L'illettrisme mène donc au chômage.**

De plus, celui qui ne sait ni lire ni écrire éprouve souvent des difficultés à maîtriser les nouvelles technologies. **L'illettrisme conduit donc à l'illectronisme.** Ces deux phénomènes se conjuguent pour couper l'individu de la société et de l'avenir.

Comme l'écrivait Nicolas de Condorcet, natif lui aussi de l'Aisne,
« *Il n'y a pas de liberté pour l'ignorant* ».

Situation inacceptable, ensuite, car ce niveau élevé d'illettrisme représente un frein pour l'attractivité et le dynamisme du département.

Un territoire avec trop peu de personnes diplômées est un territoire qui attire moins les entreprises et la création de richesses.

Combattre l'illettrisme, c'est donc tout à la fois favoriser le développement personnel et le développement économique et social du territoire.

Situation inacceptable, enfin, car nous savons comment faire sortir un individu de l'illettrisme ou l'empêcher d'y entrer. Il est des domaines où l'État ne peut pas tout. En revanche, dans le domaine de l'illettrisme, il peut, avec ses partenaires, avoir une **prise directe et mesurable.**

A cet égard, notre premier défi est **de repérer et de prendre en compte** chaque individu concerné grâce à une chaîne d'action resserrée et réactive.

C'est pour mener ce combat que nous sommes ensemble aujourd'hui, en cette **semaine nationale** d'action contre l'illettrisme.

Cette journée sera consacrée au partage d'idées et de pratiques afin d'élaborer les grandes lignes du **plan d'action départemental contre l'illettrisme**, qui sera adopté avant la fin de l'année, je l'espère avec le plus grand nombre. Nous avons déjà une **quinzaine de propositions** en tête.

Notre séminaire commencera par l'exposé inaugural du professeur **Alain Bentolila**, qui vous parlera de ses méthodes d'apprentissage et vous présentera la machine à lire, que vous pourrez tester durant la pause déjeuner.

Ensuite, après l'intervention de **Christian Janin**, président de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme, de **Claire Dubos**, que je remercie chaleureusement d'avoir été la cheville ouvrière de cette journée, et **Arnaud Leignel**, chargé de mission sur illettrisme à la préfecture de région, nous assisterons à une **table ronde** réunissant les acteurs publics dans le département.

Je suis reconnaissant au **Conseil régional** et au **Conseil départemental** de leur présence et de leur concours indispensable. Je me réjouis de la même manière de la présence de représentants de notre **Rectorat** et du **Centre des monuments nationaux**.

L'après-midi sera consacré aux témoignages d'acteurs venus d'**autres départements** pour nous présenter des expériences efficaces et innovantes en matière de lutte contre l'illettrisme.

Enfin, la journée se terminera par un **atelier** lors duquel nous échangerons nos idées afin de tracer les grandes lignes du plan d'action départemental contre l'illettrisme.

L'épidémie aura fait **glisser notre calendrier sans entamer notre ambition**. J'ai tenu à maintenir cet événement pendant la semaine de lutte contre l'illettrisme, même si je mesure les contraintes liées aux mesures de prévention sanitaire dont le port du masque.

Je suis heureux que par votre participation vous montriez votre attachement à ce combat et au département de l'Aisne.

Pour finir, j'aimerais avoir une pensée pour le père **Joseph Wresinski**. Il fut prêtre pendant dix ans dans notre département, à Tergnier et à Dhuizel, et il fut, surtout, l'inventeur du concept d'illettrisme en 1978. Durant trois décennies, il a consacré sa vie à aider et à instruire nos concitoyens.

J'aimerais, en ce jour, que sa figure nous inspire dans nos ambitions.

PROGRAMME

- 08h30 - 09h00 Accueil des participants
- 09h00 - 09h10 Ouverture par Ziad Khoury, préfet de l'Aisne
- 09h10 - 10h10 Intervention d'Alain Bentolila *L'urgence d'agir : maîtriser l'écrit dans un monde numérique*
- 10h10 – 10h30 Échanges avec la salle
- 10h30 – 10h45 Pause
- 10h45 – 11h10 Intervention de Christian Janin, Président de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- 11h10 - 11h20 La situation de l'illettrisme en Hauts-de-France et dans l'Aisne (Arnaud Leignel, chargé de mission régional illettrisme au SGAR Hauts-de-France et Claire Dubos, chargée de mission illettrisme)
- 11h20 - 12h30 Table ronde : Agir en partenariat dans l'Aisne
Participants :
- Président du Centre des monuments nationaux ou son représentant
 - Recteur de l'académie d'Amiens ou son représentant
 - Président du conseil départemental de l'Aisne ou son représentant
 - Président du conseil régional Hauts-de-France ou son représentant
- 12h30 - 14h00 Déjeuner
- 14h00 - 15h00 Témoignages (actions conduites dans d'autres départements) :
- Association Mots et Merveilles (Aulnoye-Aymeries, Nord)
 - Association AFP2I (Arras, Pas-de-Calais)
 - *Bibliothèque départementale de la Somme (sous réserve)*
 - Médiathèque de Signy-l'Abbaye (Ardennes)
- 15h00 - 16h00 Atelier de construction du futur plan d'action de lutte contre l'illettrisme dans l'Aisne – Recueil des propositions et des idées
- 16h00 Fin